



PROGRAMME DE FORMATION

INTERVENANT EN FERME D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE 1.4



Proposé par l'Organisme de formation : Univers de la Médiation Animale - L.C Lux

Le centre de formation est engagé à offrir des formations de haute qualité et à aider nos apprenants à atteindre leur plein potentiel dans le domaine de la médiation animale en ferme pédagogique ou d'animation. Ce document présente le programme de formation proposés par le centre de formation en médiation animale de référence “*Univers de la Médiation Animale*” :

○ **PROGRAMME DE FORMATION 1.4 : INTERVENANT EN FERME D'ANIMATION PÉDAGOGIQUE ET THÉRAPEUTIQUE**

Sous la forme d'un Blended learning, cette formation complète et pratique combine des modules théoriques sous différents formats, des modules théoriques, des exercices rédactionnels, et deux semaines de stage pratique au sein d'une ferme d'animation ou du lieu d'accueil en médiation animale.

Il est important de bien étudier cette action de formation car elle va **fournir une référence visuelle pour les apprenants**, leur permettant de suivre leur progression et de se repérer dans le programme de formation.

Cette formation est à la fois dispensée *en mixte* et *en présentiel* pour permettre une flexibilité dans l'enseignement et une expérience d'apprentissage optimale.

Sommaire :

Ce programme de formation permet d'établir :

1. **Objectifs** de formation : Développer un projet de lieu d'accueil.
 2. **Formules** de formation : en mixte.
 3. **Modalités** d'admission : Prérequis et procédure.
 4. **Plan de formation** : Objectifs et Moyens.
 5. **Formation théorique** : Etude et transmission.
 6. **Stage pratique** : Découverte et approfondissement.
 7. **Fin de formation** : Suivi Post-Formation
-

L'Univers de la Médiation Animale s'engage à respecter l'action de formation ci-décrise pour l'apprenant et ce pendant toute la durée de la formation. L'action de formation si présente développe les différents points du déroulé de formation et permet de connaître la procédure générale de formation. Les informations données ici sont non-exhaustives. Si besoin, pour constitution d'un dossier, les procédures complètes de chaque étape de formation ou d'une étape particulière sont disponibles sur demande au bureau de formation, par mail ou par téléphone.

Définitions et différences entre ferme pédagogique et ferme d'animation :

 **Ferme pédagogique** : Une ferme pédagogique est une exploitation agricole ou un espace rural aménagé, ayant pour objectif principal la transmission de savoirs liés au monde agricole, à l'environnement et aux animaux de la ferme. Elle est inscrite dans une démarche éducative structurée, souvent en lien avec des programmes scolaires, des actions de sensibilisation environnementale ou des projets pédagogiques à visée éducative ou sociale.

 **Ferme d'animation** : Une ferme d'animation est un lieu où l'on propose des activités ludiques et récréatives en lien avec les animaux de la ferme, sans être une exploitation agricole ou un lieu à visée pédagogique approfondie. L'objectif est principalement l'éveil, l'animation ou la découverte sensorielle, notamment pour les jeunes enfants ou le grand public, éventuellement thérapeutique (si diplôme du praticien).

➤ **1. Objectifs de formation :** Développer un projet de lieu d'accueil (ferme pédagogique ou d'animation).

1. Connaître les bases de l'éducation des animaux de ferme ainsi que les conditions de bientraitance : Ce premier objectif vise à fournir aux participants les connaissances essentielles sur l'éducation des animaux de compagnie et de ferme : principes de base de l'éducation, de la communication et de l'apprentissage avec ces animaux. De plus, ils seront sensibilisés aux conditions de bientraitance, en comprenant les besoins spécifiques de chaque espèce d'animal et en apprenant à garantir leur bien-être, leur respect et leur sécurité au sein de la ferme pédagogothérapeutique.
2. Savoir reconnaître différents signes de maladies courantes et/ou les signes d'inconfort chez l'animal de ferme : Dans cet objectif, les participants acquerront des compétences pour identifier les signes de maladies courantes et les signes d'inconfort chez les animaux de ferme. Ils apprendront à reconnaître les symptômes, les comportements anormaux ou les indicateurs de détresse chez les animaux, afin de pouvoir réagir de manière appropriée et prendre les mesures nécessaires.
3. Apprendre à travailler avec les animaux de manière pédagogique et thérapeutique au sein d'une ferme : Ce troisième objectif se concentre sur le développement des compétences pour travailler de manière pédagogique et/ou thérapeutique avec les animaux au sein d'une ferme. Ils développeront des compétences pour créer des interventions significatives et engageantes avec les animaux dans un cadre de ferme.
4. Connaître la législation qui concerne les animaux de ferme, la profession, l'accueil en ferme ou ferme itinérante : Cet objectif mettra l'accent sur la connaissance de la législation et de la réglementation spécifiques aux animaux de ferme, à la profession de médiateur animalier et aux exigences relatives à l'accueil en ferme. Les participants seront informés des normes légales et éthiques à respecter, des droits et des responsabilités liés à leur activité, ainsi que des bonnes pratiques en matière de sécurité et de protection des animaux et des bénéficiaires.
5. Connaître les différents publics et les pathologies rencontrées lors de séances de médiation par l'animal : Dans cet objectif, les participants se familiariseront avec les différents publics susceptibles de bénéficier de la médiation animale au sein d'une ferme pédagogothérapeutique. Ils apprendront à identifier les pathologies courantes rencontrées chez ces publics, en comprenant les besoins spécifiques de chaque groupe de bénéficiaires. Cela leur permettra d'adapter leurs séances de médiation pour répondre aux besoins et aux objectifs thérapeutiques des bénéficiaires.

- 6. Élaborer le cadre d'un accompagnement dans différents contextes (*thérapeutique, éducatif...*)** : Cet objectif vise à développer les compétences des participants pour élaborer le cadre d'accompagnement dans différents contextes, tels que le contexte d'animation, d'éveil, de thérapeutique et d'éducatif (si diplôme d'état). Ils apprendront à définir les objectifs, les modalités et les limites de l'accompagnement avec les animaux de la ferme d'animation, en veillant à créer un environnement sécurisant et propice à l'apprentissage et au bien-être des bénéficiaires.
- 7. Écouter et comprendre les besoins des bénéficiaires en pédagogie et médiation animale** : Dans cet objectif, les participants développeront leurs compétences en communication et en écoute active pour comprendre les besoins des bénéficiaires en matière de pédagogie et de médiation animale. Ils apprendront à établir une relation de confiance avec les bénéficiaires, à recueillir leurs attentes, leurs préférences et leurs objectifs, afin de personnaliser les séances et de maximiser les bénéfices thérapeutiques et pédagogiques.
- 8. Appréhender les différents outils et techniques à utiliser en fonction des bénéficiaires**: Cet objectif permettra aux participants de se familiariser avec une variété d'outils et de techniques utilisés en pédagogie et en médiation au sein d'une ferme pédagogique et thérapeutique adaptés aux besoins et aux capacités des bénéficiaires. Ils découvriront différentes approches, activités et exercices impliquant les animaux de la ferme pédagothérapeutique, afin de sélectionner et d'appliquer les méthodes appropriées en fonction des bénéficiaires et de leurs objectifs.
- 9. Pratiquer des séances avec les animaux afin d'apprendre les gestes techniques** : Ce neuvième objectif mettra l'accent sur la pratique concrète en permettant aux participants de mettre en pratique les gestes techniques et les compétences pratiques nécessaires à la médiation animale au sein de la ferme. Ils auront l'occasion de travailler directement avec les animaux de la ferme, d'apprendre les bonnes pratiques de manipulation, de soins et d'interaction avec ces animaux, afin de développer une aisance et une compétence pratique dans leur utilisation pédagogique et thérapeutique.
- 10. Acquérir les méthodologies de projet et le montage du dossier professionnel** : Dans ce dernier objectif, les participants acquerront les compétences nécessaires pour élaborer une méthodologie de projet solide et pour structurer un dossier professionnel complet. Ils apprendront à définir les étapes clés, à identifier les ressources nécessaires et à évaluer les résultats attendus dans le cadre d'un projet en lien avec la ferme pédagothérapeutique. De plus, ils développeront des compétences en montage de dossier professionnel, en incluant les éléments clés tels que la présentation de l'activité, les objectifs, les moyens et les résultats escomptés.

Toute l'équipe de formation assure apporter à chaque apprenant toutes les compétences nécessaires pour pratiquer par eux-même la médiation par l'animal en accueil sur site et en itinérant, avec les animaux de ferme auprès d'un public fragilisé ou non.

➤ 2. Formules de formation : en mixte

La médiation en ferme pédagogique ou d'animation se déroule selon une formule "mixte".

Vous réalisez dans un premier temps, l'étude de la théorie de la médiation avec les animaux de ferme en distanciel via un suivi assuré par une plateforme de formation en ligne, puis dans un second temps, vous confirmerez vos compétences par une mise en application des acquis en présentiel au sein d'une structure professionnelle de médiation par l'équidé lors de deux semaines de stage pratique qui déboucheront sur une évaluation pratique.



Formule : Formation en mixte (230h)

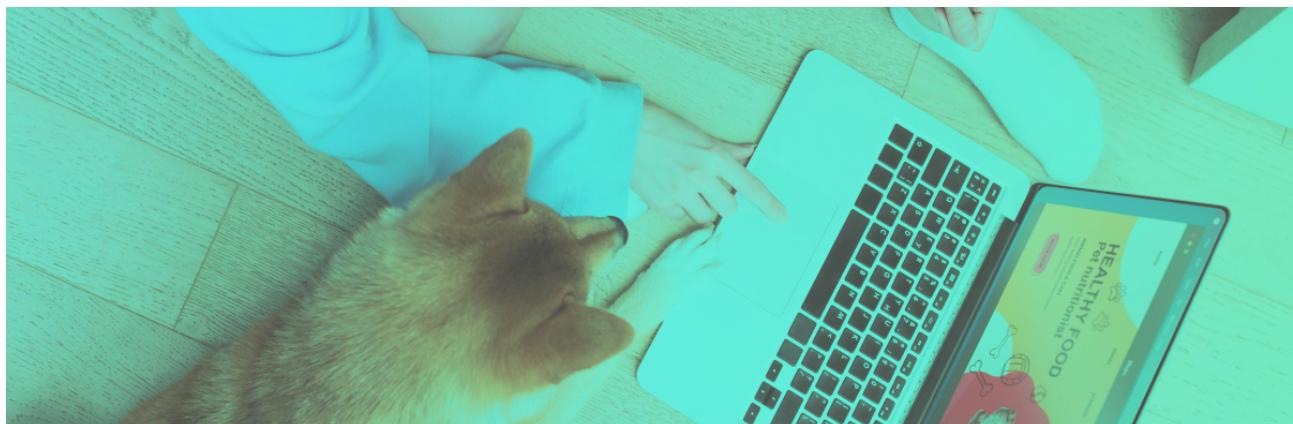
Etude Théorique en distanciel - FOAD* - 140 heures :

- Plateforme en ligne : Lecture, étude et correction en distanciel des modules théoriques.

Stage pratique - En présentiel - 70 heures :

- 2 semaines de stage pratique en ferme d'animation ou pédagogique

* *FOAD - La formation ouverte à distance ou digital learning va de pair avec l'utilisation d'outils numériques. C'est une méthode d'enseignement souple et adaptée en fonction des besoins individuels et collectifs. Elle propose des enseignements dispensés à distance : ordinateur, téléphone, etc.*



Contactez le bureau de formation pour obtenir davantage d'informations sur cette action de formation : +33(0)6 37 87 65 76

> 3. Modalités d'admission : Prérequis et procédure

Prérequis

Il n'y a pas de prérequis académiques pour la formation 1.4, cependant, les élèves doivent démontrer :

- Une passion pour les animaux.
- Une connaissance des animaux domestiques et de la ferme.
- Une capacité d'écoute empathique, d'aide et d'accompagnement pédagogique.
- Une bonne communication écrite et orale pour participer aux modules théoriques et aux exercices rédactionnels.
- Une volonté d'apprendre les compétences nécessaires pour travailler dans ce domaine.
- Les connaissances et expériences d'un domaine médico-social, sanitaire ou éducatif ne sont pas obligatoires mais sont bienvenues et faciliteront grandement l'apprentissage.

Procédure d'admission

Les personnes intéressées par nos formations de médiation animale doivent remplir un formulaire de demande d'inscription. Ce formulaire d'inscription est disponible sur notre site web ou peut être envoyé, sur demande, par mail. Afin de compléter et constituer son dossier d'admission, tout élève devra transmettre au bureau de formation un ensemble de pièces jointes à son dossier :

- Dossier d'inscription dûment rempli.
- Conditions générales de vente, paraphées et signées
- Règlement intérieur du stagiaire, paraphé et signé
- Photocopie, recto-verso, de la Carte Nationale d'Identité (CNI) + carte vitale
- Un extrait du casier judiciaire.
- Les derniers diplômes obtenus ou les certifications les plus élevées .

Les candidats seront invités à participer à un **entretien d'admission individuel** pour discuter de leur motivation et de leurs objectifs de formation. Une fois acceptés, les futurs apprenants devront s'acquitter des frais de formation avant le début des cours.

Entretien d'admission individuel :

Le centre de formation s'engage à connaître le public accueilli lors de ces formations afin d'adapter, si faire le peut, la formation à ses besoins. Pour ce faire, un responsable du bureau de formation du centre "Univers Médiation Animale" prend en compte le niveau de connaissances et d'expérience de chaque apprenant, leurs préférences d'apprentissage et leurs objectifs professionnels. Bien sûr, en tant que centre de formation inclusif, "Univers de la Médiation Animale" s'efforce de fournir un environnement d'apprentissage accessible et inclusif pour tous les apprenants, y compris les personnes en situation de handicap.

Adaptation individuel et situation de handicap :

Pour cela, nous avons mis en place différentes dispositions pour répondre aux besoins spécifiques de chaque apprenant. Tout d'abord, nous sommes en mesure d'adapter les formats de nos supports de cours pour qu'ils soient accessibles aux personnes malvoyantes ou non-voyantes. De plus, nous pouvons proposer des interprètes en langue des signes et des transcriptions en temps réel pour les personnes sourdes ou malentendantes, sous réserve de financement extérieur au centre de formation des frais éventuels pour sa mise en place.

Nous sommes également en mesure d'adapter nos méthodes d'évaluation pour les apprenants ayant des besoins spécifiques, telles que des évaluations orales ou des supports d'évaluation alternatifs. Enfin, nous nous engageons toujours, dans la mesure du possible, à fournir des équipements d'assistance pour les apprenants ayant des besoins spécifiques où à adapter le parcours personnel de formation afin de permettre à tous les stagiaires d'être en mesure de suivre la formation en médiation animale.

Nous sommes conscients que chaque personne en situation de handicap ou non peut avoir des besoins différents, c'est pourquoi nous encourageons les apprenants à nous contacter à l'avance pour discuter de leurs besoins spécifiques afin que nous puissions leur offrir le meilleur accompagnement possible.

Le personnel référent handicap du centre de formation chargé de votre situation sera amené à prendre contact avec vous pour prévoir au mieux l'adaptation de votre parcours de formation à vos contraintes personnelle



➤ 4. Plan de formation : Objectifs et Moyens

Le **plan de formation** est composé de l'ensemble des actions de formation qui seront suivies par les élèves en formation, les évaluations de compétences, et la validation des acquis de l'expérience ainsi que les horaires des étapes de formation permettant d'établir le calendrier prévisionnel. Le plan de formation reprend la totalité du contenu de formation qui comprend les concepts, les théories, les compétences pratiques et les informations pertinentes qui seront enseignées aux participants.

Les **objectifs de formation**, listés pour chaque module du plan de formation, définissent ce que les participants devraient être en mesure de faire ou de comprendre à la fin de chaque module de formation. Ils définissent les compétences ou connaissances spécifiques qui seront acquises pour obtenir la certification de réussite à la formation.

Les **moyens techniques** sont toutes les méthodes et les approches pédagogiques utilisées pour transmettre le contenu de formation aux apprenants du centre de formation. Il peut inclure des présentations, des études de cas, des exercices pratiques, des jeux de rôle, des discussions de groupe, des activités interactives, des vidéos... En effet, la formation se présente sous la forme d'un Blended Learning. C'est un mélange des méthodes d'apprentissage alliant formation en salle de cours, stage en entreprise et e-learning.

Temps total de formation : Les temps indiqués correspondent à une évaluation chiffrée du temps moyen de formation des élèves déjà diplômés et permettent d'avoir une idée claire du temps à mobiliser pour réaliser le parcours du plan de formation. Cependant il faut noter que ces temps peuvent être plus courts ou plus longs en fonction de la rapidité d'exécution de chacun. Selon, le *décret n° 2015-790 du 30 juin 2015*, la durée de la formation est fractionnée en modules de durée variable, en prenant en compte les spécificités de chaque action.

Contrôle du temps de formation et des entretiens : asynchrone par validation. Selon l'*article L6353-1 du Code du travail*, le dispositif de formation à distance de l'organisme de formation Univers de la Médiation Animale garantit le suivi et le contrôle effectif du temps de formation par le stagiaire, ainsi que l'interaction avec les formateurs. Le bureau de formation est chargé d'examiner la réalisation de chaque missions de formation de l'apprenant : *les entretiens qui doivent être réalisés, le suivi du plan de formation, le suivi des exercices et évaluations*. Les formateurs évaluent chaque module réalisé à distance par des exercices ou des entretiens avec les tuteurs de stage, validant les horaires établis par le planning personnel de formation de l'apprenant, après réussite, et en cohérence avec les temps de formation indiqués dans le plan de formation ci-dessous. Les formateurs envoient tout le contenu de formation échangé avec l'élève au bureau de formation. Le contrôle du temps de formation n'est pas obligatoire et s'effectue à l'inscription sur demande de l'employeur ou de l'organisme financeur de la formation. De cette manière, à la fin de chaque module, l'apprenant devra transmettre son planning personnel de formation au bureau de formation de l'Univers de la Médiation Animale afin d'en obtenir la validation et la signature. Les temps définis dans le plan de formation ci-dessous sont un indice qui permet d'établir un planning de formation cohérent.

Les différentes étapes du parcours de formation et d'évaluation :

1. **Inscription** (selon les requis et les procédures) avec **accès à votre plateforme et entretien d'entrée en formation** avec votre formateur référent.

2. Étude du **module 1** + rédaction exercices module 1 (10h).

3. Étude du **module 2** + rédaction exercices module 2 (20h).

4. Stage pratique découverte (35h).

5. Étude du **module 3** + rédaction exercices module 3 (20h).

6. Stage pratique approfondissement (35h).

7. Étude du **module 4** + rédaction exercices module 4 (30h)

8. Étude du **module 5** + rédaction exercices module 4 (60h)

Accompagnement individuel à la création et reprise d'entreprise : Visioconférence en binôme - Montage de l'étude de projet et aide à la création des documents et outils nécessaires au lancement de l'activité.

9. Résultat de la commission de certification par mail.

10. Envoie de vos résultats et accompagné de votre **certificat en cas de réussite** et des documents de fin de formation par voie numérique (par voie postale uniquement sur demande dans un délai de 15 jours ouvrés).

Les étapes de la formation peuvent être modifiées selon vos besoins et vos possibilités sur demande écrite au secrétariat de formation.

Les modules théoriques de formation (140 heures) :

★ Module théorique 1 : Étude de la médiation par l'animal et des fermes d'animation (10h)

Dans ce module, les participants auront l'occasion d'approfondir leurs connaissances sur les spécificités de la médiation animale en ferme pédagogique et thérapeutique. Ils étudieront les définitions de ces pratiques, exploreront leur historique, les expériences et les recherches qui ont été menées dans ce domaine. Le module abordera également la réglementation et la législation entourant la gestion d'un parc animalier ainsi que les exigences spécifiques liées à l'activité avec de ferme pédagogique. Acquérir des connaissances approfondies sur les animaux de ferme utilisés dans le cadre de la médiation pédagogique et thérapeutique. Comprendre les caractéristiques, les besoins et les comportements spécifiques des différentes espèces d'animaux de ferme impliquées dans la médiation. Apprendre à sélectionner et à gérer les animaux de ferme appropriés pour des interventions de médiation réussies.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ Module 2 : Relation triangulaire et public rencontré (20h)

Ce module se concentrera sur la relation triangulaire entre le bénéficiaire, l'animal et le praticien au sein de la ferme. Les participants apprendront comment travailler de manière thérapeutique avec les animaux de ferme dans leur environnement naturel en exploitant les avantages et les possibilités offertes par l'espace en plein air. Ils étudieront les différentes stratégies et leviers d'intervention dans le cadre de l'accueil en ferme pédagogique, en se concentrant sur les publics cibles et les pathologies rencontrées. De plus, les participants seront initiés à la création du cadre d'accompagnement pour les séances au sein d'une structure de ferme.

- Comprendre les principes fondamentaux de la médiation thérapeutique en ferme pédagogique et thérapeutique.
- Apprendre à adapter les interventions en fonction des besoins spécifiques des bénéficiaires.
- Explorer les différentes approches thérapeutiques utilisées en médiation avec les animaux de ferme et leurs applications dans un contexte pédagogique et thérapeutique.
- Élaborer un cadre d'accompagnement structuré et sécurisé pour les séances de médiation en ferme pédagogique et thérapeutique.
- Définir les objectifs, les activités et les modalités d'intervention en fonction des bénéficiaires et de leurs besoins spécifiques.
- S'assurer du bien-être et de la sécurité des animaux de ferme ainsi que des bénéficiaires lors des séances de médiation.

Travail demandé : Exercices rédactionnels du module 2 et début de rédaction du programme de séance

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret théorique (*numérique*), vidéos, annexes de modules (*numérique*), entretien individuel avec le formateur référent (*sur demande*), fiche de correction et une correction individualisée du programme de séance.

★ Module 3 : L'équipe animale (20h)

Ce module portera sur le choix et la gestion de l'équipe animale en médiation avec les animaux de ferme. Les participants apprendront comment sélectionner et prendre soin de chaque espèce animale impliquée dans la pratique, en accordant une attention particulière aux méthodes d'éducation spécifiques à chaque espèce. Ils se familiariseront avec les principes de bien-être, de respect et de sécurité des animaux médiateurs, ainsi qu'avec les pathologies courantes et les mesures de prévention des zoonoses. L'objectif est de garantir des conditions optimales pour les animaux participants.

- Maîtriser la législation et les réglementations spécifiques à la médiation animale en ferme pédagogique et thérapeutique.
- Comprendre les obligations légales liées à la détention, à l'utilisation et à l'intervention des animaux de ferme dans un cadre professionnel.
- S'assurer de la conformité aux normes éthiques et de bien-être animal dans les activités de médiation avec les animaux de ferme.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

★ **Module 4 : Méthodologie de séance et de projet en médiation animale (30h)**

- Développer des compétences en communication et en relation d'aide pour interagir efficacement avec les bénéficiaires en ferme pédagogique et thérapeutique.
- Savoir écouter activement, créer un climat de confiance et comprendre les besoins et les attentes des bénéficiaires.
- Favoriser l'expression des émotions et des interactions positives avec les animaux de ferme pour des bénéfices thérapeutiques et pédagogiques.
- Acquérir les compétences pratiques nécessaires pour interagir avec les animaux de ferme lors des séances de médiation.
- Apprendre les gestes techniques, les bonnes pratiques de manipulation, de soins et d'interaction avec les animaux de ferme.
- Mettre en pratique les connaissances acquises lors de séances supervisées en ferme pédagogique et thérapeutique.

Évaluation : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Méthode d'évaluation : Correction en deux retours avec échange intermédiaire.

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*), entretien individuel avec le formateur (*obligatoire et sur demande*), fiche d'évaluation et une corrections individualisées au projet professionnel.

Travail demandé : Exercices rédactionnels et entretien individuel de formation.

Moyens techniques : Plateforme, livret théorique (*numérique*), vidéos, annexes de modules (*numérique*), fiche de corrections individualisées des documents

★ Module 5 : Créer et gérer un organisme dans le domaine animalier (60h)

Dans cette formation, vous allez étudier tous les domaines touchant le domaine de la création d'activité indépendante :

- **Étude de marché** : Comprendre les principes fondamentaux de l'étude de projet; Collecte et analyse d'informations; Évaluation de la faisabilité du projet; Définition de l'offre de services; Étude de la concurrence et du paysage concurrentiel; Élaboration du plan d'action et d'objectifs clairs
- **Choix juridiques** : Compréhension des options juridique; Analyse des critères de choix ; Responsabilités et obligations légales; Gestion des aspects financiers et fiscaux
- **Démarches administratives** : Constitution du dossier administratif; Immatriculation et déclaration d'activité; Gestion administrative quotidienne
- **Législation** : Réglementation du domaine animalier; Connaître les conditions d'accueil des animaux; Assurer la sécurité et la prévention des risques; Connaître les évolutions législatives et les bonnes pratiques
- **Comptabilité** : Comprendre les principes de base de la comptabilité; Maîtriser les obligations légales en matière de comptabilité; Utiliser les outils de gestion financière, Gérer la trésorerie et les opérations bancaires; Établir les états financiers de base; Assurer le suivi et le contrôle de la comptabilité
- **Communication** : Comprendre les concepts de base du marketing; Développer une stratégie de communication efficace; Crée des outils de communication adaptés au domaine animalier; Utiliser les réseaux sociaux pour promouvoir l'entreprise; Mesurer l'efficacité de la communication et du marketing
- **Prospection** : Comprendre les concepts de base de la prospection; Maîtriser les techniques de recherche de clients potentiels; Développer des compétences en communication et en négociation; Établir des partenariats stratégiques; Suivre et évaluer les actions de prospection

Moyens techniques : Plateforme de formation, livret de formation théorique (*numérique*), vidéos des formateurs, annexes de modules (*numérique*), visioconférence collective d'approfondissement (*présence non-obligatoire*) et une corrections individualisées au projet professionnel

Évaluateur : Les Formateurs-correcteurs.

Évaluation : Exercices rédactionnels.

Méthode d'évaluation : Les élèves seront amenés à réaliser des exercices rédactionnels pour mettre en pratique les concepts et les techniques enseignés.

Les sessions pratiques de formation (70 heures) :

★ Stage Pratique : "Découverte" (35h)

- Permettre aux apprenants de découvrir la pratique de médiation animale en ferme.
- Se familiariser avec les différentes pratiques utilisées dans ce domaine.
- Les apprenants seront accompagnés par un tuteur expérimenté et auront l'occasion d'observer activement les interactions entre les animaux médiateurs et les bénéficiaires, ainsi que les différentes techniques de médiation animale utilisées.

Soin des animaux : Cette étape est essentielle, le bien être des animaux doit être pris en compte aussi bien pendant les soins quotidiens et les périodes de préparation des animaux aux séances.

Travail demandé : Remplir son livret de stage et rédiger un rapport de stage.

Moyens techniques : Matériel de séance, accompagnement personnalisé du tuteur.

★ Stage Pratique : "Approfondissement" (35h)

- Permettre aux apprenants de mettre en pratique les connaissances acquises lors des modules théoriques et du stage pratique "découverte".
- Développer leur propre style de médiation animale en utilisant les techniques et les outils appris lors de la formation.
- Planifier et mener des séances de médiation animale en collaboration avec le tuteur, en prenant en compte les besoins et les spécificités des bénéficiaires.

La préparation de séance : Définir et comprendre les objectifs fixés; Prendre connaissance des bénéficiaires de la séance; Comprendre les objectifs; Imaginer et programmer les activités à réaliser; Sélectionner l'équipe animale; Préparer le matériel de séance et d'évaluation.

Les séances : Participation active aux séances de médiation animale. Une séance en autonomie est réalisée sous la responsabilité et l'observation du tuteur de stage. Vous préparez la séance de A à Z, de la réalisation du programme de séance, à l'évaluation et transmission aux professionnels concernés.

Travail demandé : Remplir son livret de stage, rédiger un rapport de stage et créer les documents et la vidéo qui sera présentée au jury lors des épreuves.

Moyens techniques : Matériel de séance, accompagnement personnalisé du tuteur.

± Déroulement de la formation théorique :

□ Les moyens mis à disposition :

Une fois la totalité des documents d'inscription remplis, signés et renvoyés au service des inscriptions, le stagiaire se voit attribué :

- 1. La plateforme de formation :** Un accès privé à la plateforme numérique MOOC de l'Univers de la Médiation Animale, sur laquelle le stagiaire pourra retrouver l'ensemble des ses documents et informations relatifs à son parcours de formation ainsi que l'état d'avancé de sa formation. Les apprenants y trouvent des formations sous forme de vidéos, de présentations PowerPoint, de livrets de formation, d'annexes, d'exercices, d'espaces d'échange. L'apprenant y retrouve beaucoup de ressources pédagogiques qu'il peut consulter quand il veut
 - **Les livrets numériques de formation.**
(Document de module 1 à 4 au format .PDF)
 - **Les vidéos de module à étudier.**
(Des vidéos en lecture en ligne de 30 min à 1 heure sur tous les sujets de la formation).
 - **Les annexes et guides de formation.**
(Des documents externes utiles à l'apprentissage et les documents types d'aide aux exercices).
 - **Les exercices et devoirs de formation.**
(Des fiches d'exercices expliquées avec toutes les questions de formation qui seront évaluées).
 - **Les fiches d'évaluation théorique.**
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués pour chaque module de formation).
 - **Le livret de formation pratique.**
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués lors du stage pratique).
 - **Les informations pratiques afférentes à la formation (calendrier, planning livret d'accueil, fiche de suivi, livret de formation pratique...).**
(Des documents reprenant l'ensemble des critères évalués pour chaque module de formation).
- 2. Des formateurs à disposition** qui suivront personnellement le stagiaire dans tout son parcours de formation. Les formateurs sont attribués pour chaque module en fonction des disponibilités, du profil et du projet professionnel du stagiaire, ainsi que des spécialités des formateurs afin de correspondre au mieux aux attentes du stagiaire.
Ils accompagneront, guideront et évalueront le stagiaire tout au long de son parcours. Les formateurs restent disponibles par téléphone et par mail aux horaires d'ouverture du centre de formation afin d'aider le stagiaire dans sa compréhension des modules et dans l'accomplissement des devoirs de formation.

□ L'organisation de la formation théorique :

1. Entretien de stage :

Le stagiaire est contacté par le service du bureau de formation de l'Univers de la médiation animale afin d'échanger sur son projet professionnel et planifier sa venue en stage pratique.

Cet entretien téléphonique permet de noter toutes les informations de l'élève qui seront compilées et serviront dans une fiche de liaison avec les autres acteurs de la formation. L'entretien permettra de fixer les dates de venue en stage en fonction des capacités, du temps et de l'implication prévu par le stagiaire pour réaliser l'apprentissage théorique des trois premiers modules de formation nécessaire avant la venue en stage pratique.

2. Entretien de début de formation :

Au début de la formation, le stagiaire effectuera un entretien téléphonique avec un formateur afin de clarifier, expliquer et programmer un parcours de formation personnalisé et ajusté pour être en adéquation avec le projet professionnel du stagiaire. Le formateur informe le stagiaire de l'ensemble de la procédure d'évaluation et la méthode de rendu des exercices et de prise de contact avec un formateur. Il invite le stagiaire à bien lire les informations présentes sur la plateforme de formation et invite le stagiaire à ne pas hésiter à demander des temps d'échange avec un formateur s'il a des questions sur la formation.

■ La méthode d'apprentissage :

1. Entretien de modules (1 à 5) :

Suivi de formation "Synchrone"

Au cours de chacun des 5 modules de formation, si besoin, le stagiaire effectuera un entretien téléphonique avec un formateur afin de recentrer les objectifs visés et apporter des réponses aux différents questionnements qui se seront posés lors de l'étude du module en question. Ces entretiens seront orientés sur la correction des exercices, la réorientation du contenu rédactionnel et sur la dispense de conseil spécialisé au projet professionnel de chaque stagiaire.

2. Méthode d'évaluation :

Suivi de formation "Asynchrone"

Correction envoyée dans un délai maximum de 10 jours.

Les corrections d'exercices et de devoirs de formation sont réalisées par les formateurs. L'élève doit envoyer son travail réalisé au bureau de formation par mail, qui se chargera de transmettre les exercices aux formateurs. Le bureau de formation missionne le formateur le plus en adéquation avec le module étudié et le projet professionnel du stagiaire pour effectuer la correction du devoir envoyé.

Correction en : deux retours avec échange intermédiaire.

- Concernant les retours d'exercices, ils sont plafonnés à 2 retours de correction par module et par élève. C'est-à-dire que chaque élève peut être amené à envoyer les exercices 2 fois au maximum pour chaque module.

➤ 6. Stage pratique : Découverte et approfondissement.

La formation pratique, "en présentiel" :

La formation pratique se déroule en **2 sessions de formation** d'une durée totale de **70h** de stage pratique en présentiel, pouvant être consécutives ou non, en fonction des possibilités aux dates choisies par le stagiaire et du choix personnel du stagiaire.

! Un stage obligatoire : Le stage pratique est **obligatoire pour valider la certification de réussite à la formation.**

🔍 Où réaliser le stage pratique ?

Chez un partenaire de stage expert !

Le stage pratique est effectué chez un partenaire de stage inscrit sur la liste des partenaires de formation. L'élève pourra effectuer son stage plus proche de chez lui en fonction de cette liste de partenaires exclusifs du centre de formation. La liste des partenaires de formation n'est pas communiquée, mais l'élève aura les informations des 3

partenaires de formation les plus proches de son domicile, où autour d'un lieu précis qu'il aura communiqué au centre de formation, afin d'effectuer un choix de tuteur de stage. Ces partenaires seront communiqués sur demande et si besoin par téléphone ou lors de l'entretien d'admission.



Réalisez des stages pratiques professionnels

☒ L'évaluation

Avec le tuteur de stage et le responsable de l'entreprise partenaire accueillante.

Le stage pratique est évalué selon des critères établis par l'équipe de formation et visible par tous dans le livret de formation pratique. L'évaluation se déroule de manière synchronique. Elle se décompose en deux parties :

Evaluation continue - Rapport du tuteur de stage qui s'effectue du début à la fin du stage pratique et qui est composée des retours de séance émis par le tuteur de stage à l'équipe de formation lors de l'entretien de fin de stage et des notes indiquées sur le barème de notation du livret de formation pratique.

Journée d'évaluation - Séance de médiation animale évaluée en autonomie qui s'effectue vers la fin de la deuxième semaine de stage "approfondissement" et qui sera évaluée à chaud après une séance en autonomie effectuée par le stagiaire. Cette journée évalue la procédure complète d'une séance de médiation animale effectuée et préparée entièrement par le stagiaire assisté du tuteur de stage.

➤ 7. La fin de formation : Suivi Post-Formation

1. Entretien de fin de formation :

L'entretien de fin de formation permet aux formateurs de passer en revu l'ensemble des éléments abordés et vus lors de la formation et de reprendre succinctement l'ensemble des évaluations théoriques et pratiques.

Pour le formateur, l'objectif de l'entretien de fin de formation est d'évaluer le ressenti de formation de l'élève et de préparer un "Résumé de fin de formation". Ce résumé d'entretien servira à faire la liaison entre l'élève et les membres du jury lors du comité de formation qui se tiendra plus tard pour statuer de la certification de réussite à la formation suivie par l'élève.

Pour l'élève, cet entretien est l'occasion d'exprimer ses requêtes, besoins et questions pour la continuité de son projet professionnel. Le formateur proposera dans la mesure des possibilités du centre de formation, des outils, des conseils pour la mise en place du projet particulier de l'élève. L'élève sera informé des étapes du parcours Post-Formation qu'il est amené à rejoindre après sa certification à la réussite à la formation.

2. Certification du comité de formation

Étude du dossier de formation des élèves par les membres du jury.

Le comité de formation est une réunion de membres du centre de formation et de partenaires qui établissent des séances de réunion mensuelles pour statuer de l'état d'apprentissage des élèves en formation au sein de l'institut de formation "Univers de la Médiation Animale".

Ces réunions sont aussi l'occasion pour les différents membres du jury d'échanger sur les cas particuliers de formation qui nécessitent une étude approfondie.

Les membres du jury doivent être composés de professionnels qualifiés et expérimentés dans le domaine de la zoothérapie, de la médiation animale ou des domaines médico-sociaux, sanitaires et éducatifs et ayant suivi le parcours de formation au moins en grande partie des élèves. Le comité de formation évalue les compétences de chaque stagiaire en se basant sur les critères préétablis par l'école de médiation animale et sur les évaluations théoriques et pratiques réalisées au long du parcours de formation par les formateurs, tuteurs de stage et correcteurs de formation.

Les critères d'évaluation sont clairs, précis, adaptés aux objectifs de la formation et présentés dans les fiches d'évaluation de chaque module de formation. À l'issue de la réunion, le comité de formation délibère sur la réussite ou l'échec de chaque stagiaire. Si un stagiaire est jugé apte à exercer la médiation animale, il reçoit une attestation de formation ainsi que l'ensemble des documents attestant de son évaluation et justifiant de sa présence et de sa réussite par lettre postal.

3. Suivi Post-Formation

Le parcours des anciens élèves.

A la fin de sa formation et à la suite de sa certification de réussite à la formation, l'élève sera intégré au parcours POST-FORMATION faisant participer tous les anciens élèves du centre de formation. Ce parcours de "suivi Post-Formation" se décompose en différentes étapes facultatives qui seront toutes proposées à l'élève diplômé :

- *Le Questionnaire de satisfaction.**
- *Le Questionnaire Post-Formation, enquête à froid.**
- *La Visioconférence Post-formation 6 mois / 1 an.**
- *Les Visioconférences des anciens élèves.**
- *Les contrats de partenariat.**

Pour les élèves, le suivi post-formation permet de maintenir une relation avec le centre de formation et de recevoir un soutien continu dans leur développement professionnel et permet :

- *Le développement continu des compétences* : Le suivi post-formation permet aux élèves de maintenir leurs compétences en médiation animale à jour et de continuer à apprendre de nouvelles compétences tout en travaillant.
- *Le maintien d'une communauté professionnelle* : Le suivi post-formation permet aux élèves de rester en contact avec leurs pairs et de partager leur expérience, de poser des questions et de recevoir des conseils.
- *L'obtention de nouvelles opportunités* : Le suivi post-formation peut aider les élèves à obtenir de nouvelles opportunités professionnelles en leur fournissant des informations sur les offres d'emploi et les possibilités de travail indépendant.

En conclusion, l'action de formation proposée par Univers de la Médiation Animale offre une opportunité unique aux participants de développer les compétences nécessaires pour devenir des intervenants qualifiés dans le domaine de la médiation animale. Cette formation complète et pratique combine des modules théoriques, des exercices rédactionnels et un stage pratique, permettant aux apprenants d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires..

En choisissant Univers de la Médiation Animale, les participants ont l'opportunité de bénéficier d'une formation de haute qualité dispensée par des professionnels expérimentés et passionnés par le domaine de la médiation animale. Que ce soit en présentiel ou en distanciel, l'objectif principal est de permettre aux apprenants d'atteindre leur plein potentiel et de devenir des praticiens compétents et éthiques dans ce domaine en pleine expansion.

Fait à Luxeuil les Bains, le 01/01/2025

Lydie COUSIN

